



Organisation  
internationale  
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



## Renforcement de la gouvernance de la migration de main d'œuvre dans les secteurs de l'Agriculture et du Travail Domestique (AGRIDOM I)

### INFORMATIONS RAPIDES

**Pays :** Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée

**Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur :** 04 April 2026

**Type d'évaluation :** Project

**Horaire d'évaluation :** Final

**Mode d'évaluation :** Indépendant

**Bureau administratif :** CO- Abidjan

**Bureau technique :** CO Dakar/ INWORK

**Gestion d'évaluation :** Pacome DESSERO

**Nom(s) de l'évaluateur :** Ibou KASSE

**Code du projet :** RAF/21/05/CHE

**Donateur(s) & budget:** Swiss Development Cooperation (SDC) 1,777,793 USD - B.I.T: 568,250 USD

**Mots clés:** [migration](#), [travail decent](#), [employabilité](#), [protection sociale](#), [économie](#), [entrepreneuriat](#)

## CONTEXTE

### Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

Le projet contribuera à permettre aux travailleurs et travailleuses des secteurs agricoles et domestiques y compris les travailleur-euse-s migrant-e-s, de contribuer plus pleinement au développement social et économique des pays d'origine et de destination.

**Objectif Immédiat 1** : Les cadres politiques, réglementaires, et institutionnels des pays cibles, sensible au genre, assurent une meilleure gouvernance de la migration de main d'œuvre et favorisent le respect des principes du travail décent dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique.

**Objectif Immédiat 2** : Les dispositifs d'accompagnement des acteurs de l'économie informelle sont renforcés pour une meilleure inclusion des travailleur-euse-s migrant-e-s y compris les travailleurs migrante-s.

**Objectif Immédiat 3** : Promotion de l'emploi décent /moyen de subsistance à travers l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences et des services de sou  
L'équipe du projet comprend : - Une coordinatrice nationale en Côte d'Ivoire ; - Un coordinateur national au Burkina Faso ; - Un coordinateur national en Guinée ; - Un assistant administratif et financier basé à Abidjan.

### Situation actuelle du projet

Le projet est mis en œuvre de décembre 2021 à novembre 2025 avec un budget de USD 2,346,043 et des contributions respectives de SDC et du BIT de USD 1,781,547 et USD 568,250. Il couvre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée.  
Le projet a reçu l'appui du bailleur pour la mise en place d'une 2ème phase, de décembre 2025 à mai 2029.

### But, destinataire et portée de l'évaluation

Cette évaluation finale d'AGRIDOM I va comprendre un examen critique de la théorie du changement, du cadre logique, plan de travail et budget proposé pour le projet AGRIDOM II et plus particulièrement identifier des pistes pour rendre AGRIDOM II plus gender-responsive. Elle évaluera : pertinence du projet par rapport aux besoins des bénéficiaires, validité de la conception du projet, cohérence, efficacité et efficacité du projet, impact des résultats et potentiel de durabilité,

**Les principaux clients** de l'évaluation sont les mandants de l'OIT dans les 3 pays, le personnel du bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et des bureaux de pays de l'OIT à Abidjan et Dakar, les partenaires de mise en œuvre et le donateur du projet.

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage constituera une évaluation des résultats et de leur pérennité. L'évaluation examinera toute l'intervention du projet à partir du démarrage du projet en décembre 2021 jusqu'à novembre 2025.

### Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation a examiné l'intervention du projet à partir de son démarrage en décembre 2021 et doit couvrir la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la Guinée à travers une revue documentaire, des visites dans ces pays et des entretiens avec les parties

prenantes et les partenaires sociaux. L'approche utilisée est à la fois qualitative et quantitative et s'est appuyé à toutes ses étapes sur une participation de qualité des parties prenantes. Un atelier des parties prenantes a été organisé à la fin de la collecte des données sur le terrain, à la suite de laquelle le rapport de l'évaluation a été élaboré.

### Résultats principaux et Conclusions

**Pertinence du projet :** Le projet AGRIDOM est très pertinent et en ligne avec les cadres stratégiques de développement de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la Guinée. Il soutient les objectifs stratégiques de l'OIT, les documents de planification des Nations Unies dans ces 3 pays, les ODD, et les besoins des institutions nationales partenaires et des groupes cibles. Il est en cohérence avec plusieurs projets/programmes de l'OIT, de SDC, de l'Union Européenne, de la Suède, des pays Bas et d'autres partenaires au développement. Il développe des synergies avec les projets en cours, met à profit les effets d'initiatives antérieures dont il contribuera à termes au renforcement des impacts.

**Validité de la conception et de la cohérence du projet :** Le cadre logique du projet AGRIDOM est complet et cohérent avec des liens de causalité pertinents dans la chaîne de résultats et des indicateurs en grande majorité SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et définis dans le temps) et sensibles au genre. Sa théorie du changement basée sur l'hypothèse d'interrelations complexes et peu communes entre différents sujets (migration, employabilité, protection sociale, formalisation, recrutement équitable etc.), suscite l'intérêt du lecteur et requiert une persévérance de l'action pour aller jusqu'au bout. Quelques besoins spécifiques liés à la situation du Burkina Faso et de la Guinée comme pays d'accueil de migrants ont cependant été omis. Une analyse exhaustive des risques et hypothèses a été faite. Les résultats escomptés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée renforcent les dispositifs mis en place par différentes composantes du service publique.

**Efficacité du projet :** Le projet AGRIDOM a su maintenir une efficacité élevée (81% de livrables produits, 73% de cibles atteintes) tout en surmontant un triple défi : des ressources budgétaires restreintes, un turnover en interne et un environnement socio-économique régional en détérioration. Il faut noter que l'équipe du projet a su trouver à chaque fois, des solutions efficaces aux nombreux défis survenus tout au long de la mise en œuvre du projet.

**Évaluabilité :** Le document du projet AGRIDOM présente un cadre narratif complet pour ses trois objectifs immédiats, détaillant pour chacun les activités clés, les produits attendus, les indicateurs de suivi, la théorie du changement ainsi qu'une analyse des risques assortie de mesures d'atténuation. Des comités tripartites de suivi, réunissant les mandants tripartites et des représentants de la société civile, ont été mis en place dans les trois pays. Un cadre de résultats robuste, des plans de travail annuels et des

rapports réguliers de mise en œuvre sont disponibles et alimentent le suivi. Le projet demeure ainsi pleinement évaluable, malgré certaines limites observées au niveau des cibles de quelques indicateurs.

**Efficiences du projet :** Nous avons relevé un mix intéressant de compétences et de réseaux d'influence dans l'équipe du projet et une forte sensibilité dans des domaines en rapport plus ou moins étroit avec les thématiques du projet : - La CTP est spécialiste en « migration de main d'œuvre et mobilité » ; - les CNP sont familiers des procédures des Nations Unies et la lutte contre le travail des enfants et disposent de bons carnets d'adresses dans les administrations publiques de leurs pays respectifs.

Les ressources du projet ont été utilisées de manière efficiente, leur allocation stratégique a été favorable à l'atteinte des résultats et les taux de consommation notés sont très bons : 98,41% de taux de delivery global et 99,99% de taux de delivery pour l'exercice 2025.

Les modalités de gouvernance mises en place par le projet sont convenables, respectent le tripartisme avec des responsabilités clairement comprises. Un bon niveau de partenariat a été établi avec des projets, du BIT, d'agences des Nations Unies ou d'autres donateurs, avec un mix stratégique de coordination, de collaboration et de planification conjointe pour l'accroissement de l'efficacité et de l'impact du projet.

**Impact des résultats et potentiel de durabilité :** Le projet « Renforcement de la Gouvernance de la Migration de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique » a produit différents résultats :

- Un environnement politique, juridique et institutionnel plus favorable à la gouvernance de la migration de main d'œuvre avec notamment les stratégies nationales de migration de la main d'œuvre en place dans les 3 pays et harmonisées avec le cadre régional de la CEDEAO ;
- L'affermissement au niveau national des normes, réglementations et lois, en accord avec les normes internationales de travail et plus sensibles au genre avec notamment : (a) les processus de ratification de conventions en cours (C.189 ; C.97 ; C. 143 ; C. 189 ; C. 181) ; (b) le décret relu portant sur les conditions de travail des travailleuses et travailleurs domestiques au Burkina Faso et ; (c) l'Arrêté n°6741 de 1953 actualisé en Côte d'Ivoire portant sur les travailleurs domestiques ;
- Des capacités d'intégration et de coopération en matière de migration de main d'œuvre accrues avec la mise en place d'une plateforme sous-régionale pour la gouvernance de la migration dotée de termes de références validés et d'un plan d'action.

## RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

**Principales  
recommandations  
et suivi**

**Recommandation 1 : AGRIDOM mérite dans sa seconde phase, d'être confirmé dans sa méthodologie, ses thématiques et sa zone de couverture, et renforcée dans ses ressources et son partenariat.** A l'heure où une pluralité de défis sous-régionaux indifférents aux contingences géographiques assaille les États, AGRIDOM, le seul projet touchant au corridor intrarégional, constitue un exemple éloquent de ce qu'il est possible de réussir avec peu de ressources exogènes quand plusieurs pays mettent leur engagement, leurs ressources et compétences à contribution pour prendre en charge une problématique transfrontalière.

**Recommandation 2 : Bâtir des partenariats opérationnels avec les acteurs clefs engagés dans des thèmes satellites** gravitant autour de la problématique de la migration de main d'œuvre dans les secteurs du projet (- protection sociale ; - autonomisation des femmes ; - travail domestique et économie du soin à la personne ; - travail des enfants ; - formalisation ; - formation professionnelle et valorisation des acquis de l'expérience ; - alphabétisation fonctionnelle ; - transition juste). Cela permettrait de disposer de la diversité et de la consistance des ressources techniques et financières requises par la complexité et la portée du projet.

**Recommandation 3 : Appuyer la structuration en organisations professionnelles des travailleurs migrants et potentiels migrants** pour les besoins liés à la syndicalisation, l'accès à la protection sociale et la prise en charge de leurs besoins prioritaires.

**Recommandation 4 : En vue de prendre en compte pour AGRIDOM 2, la question du déficit de personnel qui éviterait aux CNP des surcharges de tâches secondaires, explorer l'option du cofinancement avec d'autres projets pour s'adjoindre les services d'un M&E, d'un spécialiste genre, et d'un chargé de communication voire d'un CTP.**

**Recommandation 5 : Renforcer la sensibilisation sur le travail domestique et le recrutement équitable en direction des ménages** pour véhiculer les messages vers le maximum de personnes et avoir un impact significatif. En matière de travail domestique, les employeurs ne sont pas inscrits au patronat mais se fondent dans la population générale.

**Recommandation 6 : Travailler en étroite collaboration avec les ministères en charge de la formation professionnelle pour l'internalisation des nouveaux référentiels dans le programme des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle.** Ceci afin d'assurer l'harmonisation des enseignements et la qualité requise aux nouveaux profils de métiers du travail domestique. AGRIDOM 2 devra pour une meilleure accessibilité aux groupes cibles et une reconnaissance des diplômes conformément à la Convention Générale de la CEDEAO sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes certificats et autres qualifications dans les Etats membres de la CEDEAO.

**Recommandation 7 : Travailler à l'émergence dans la sous-région de centres de formation avancés avec des diplômes reconnus.** Le travail domestique constitue dans

|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                 | <p>tous les pays une source d'emplois stables auquel viennent se greffer tous les métiers liés au soin à la personne. Une formation adéquate constitue un important pas vers le travail décent.</p> <p><b>Recommandation 8 : Les agences de placement</b> qui par ailleurs font également de la formation, doivent <b>être informées et appuyées en matière de formalisation et de recherche d'agréments, et suivies pour le</b> strict respect des dispositions légales en vigueur. Elles se trouvent en effet au centre des défis auxquels le projet cherche des solutions. Les structures compétentes des Etats en charge du travail et de la formation professionnelle doivent à cet effet être mobilisées pour exercer leur rôle de régulation et de contrôle.</p> <p><b>Recommandation 9 : Renforcer la dimension sous-régionale</b> dans la prochaine phase en vue d'influencer les politiques liées à la migration de main d'œuvre, tout en <b>assurant un suivi efficace</b> de la mise en œuvre des <b>plans d'action assortis aux stratégies nationales de migration de la main d'œuvre élaborées dans les 3 pays.</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Principales leçons apprises et bonnes pratiques | <p><b>Leçon apprise 1 : La mise en place d'un projet pour prendre en compte des besoins spécifiques de migrants</b> peut être assez mal perçue par les décideurs politiques si la formulation de la problématique des objectifs et des cibles intègre assez peu la population générale. Les membres de l'équipe du projet ont en effet vécu des situations similaires au moment des premiers contacts avec les dirigeants dans les 3 pays ciblés.</p> <p><b>Leçon apprise 2 : La forte implication des parties prenantes</b> dans la planification et la mise en œuvre des activités permet d'atteindre plus facilement les résultats et constitue un important facteur d'appropriation et de durabilité.</p> <p><b>Bonne pratique 1 : La contribution des partenaires sociaux aux côtés des institutions gouvernementales</b> a été un important facteur de succès pour le projet AGRIDOM et une source de cohésion sociale ;</p> <p><b>Bonne pratique 2 : Les référentiels métiers/compétences élaborés et les outils de sensibilisation développés notamment les capsules vidéo</b> qui parlent à tous les publics en laissant des empreintes rémanentes constituent de bons facteurs d'appropriation.</p> <p><b>Bonne pratique 3 : Les aptitudes de l'équipe du projet à développer, en rapport avec le BIT et les parties prenantes nationales, des solutions</b> aux nombreux aléas survenus au cours de la mise en œuvre est également un facteur de succès. On peut notamment citer le cas de la Guinée où l'intervention à distance des experts du BIT n'était pas envisageable du fait des coûts locatifs prohibitifs des appareils de vidéoconférence. A la demande du CNP, le bureau pays de Dakar a cependant accepté de financer l'achat de cet équipement qui a servi tout au long du projet et est toujours fonctionnel.</p> |